

FONCIÈRE DES PRATICIENS.

La SCPI qui investit pour votre santé !

Conjuguez sens et objectif de performance, en investissant dans le développement d'un système de santé accessible à tous.



Une stratégie
d'utilité sociale et
territoriale
Statut de fonds de partage



Fonds **100% santé**
Maisons médicales,
centres de santé, lieux de
traitement, soins et
consultations



5,50%** d'objectif
de Taux de
distribution 2025
(non garanti)

Les performances

5,50 %** (non garanti)

d'objectif de taux de distribution 2025

1 100 € par part

prix de souscription

1 082,36 € par part

valeur de reconstitution au 31/03/25

Un report à nouveau de 50 jours

en hausse de plus de 25 %

Une 7^e année consécutive envisagée à + de 5 %** de TD



** Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le taux de distribution est la division du dividende brut avant prélèvement libératoire et autre fiscalité payée par le fonds pour le compte de l'associé, versé au titre de l'année n par le prix de souscription au 1er janvier de l'année n.

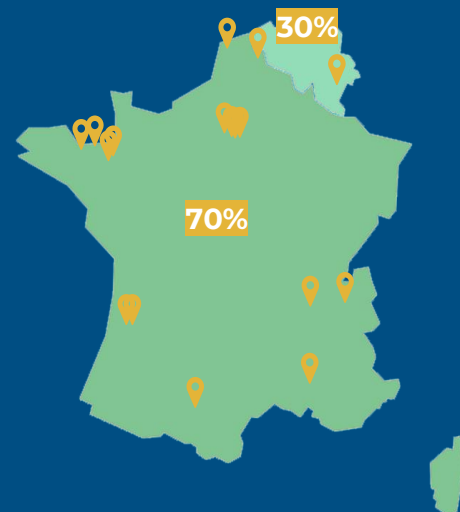
Patrimoine immobilier

Une stratégie axée sur des maisons médicales, centres de santé, lieux de traitement, soins et consultations etc., répartis en France et en zone Euro.

23 actifs

84 locataires

97,65 % Taux d'occupation financier (TOF)* au 31/03/25



Les dernières acquisitions

Centre de santé
à Evreux (27)



Prix d'acquisition : **3,3 M€**
Date d'acquisition : **Déc. 2024**
Surface : **915 m²**

Pôle de Santé
à Bordeaux (33)



Prix d'acquisition : **13,5 M€**
Date d'acquisition : **Juil. 2024**
Surface : **2 800 m²**

Maison d'accueil spécialisée
en Belgique



Prix d'acquisition : **15 M€**
Date d'acquisition : **Avr. 2024**
Surface : **4 500 m²**

Centre de recherche
à Pessac (33)



Prix d'acquisition : **11,3 M€**
Date d'acquisition : **Fév. 2024**
Surface : **3 488 m²**

*Taux d'occupation financier : montant consolidé de l'ensemble des loyers et des indemnités perçus au niveau des biens en location à un instant donné, divisé par le total facturable de l'intégralité du patrimoine si celui-ci était totalement loué. Les investissements passés ne préjugent pas des investissements futurs.

Photos non-contractuelles

Caractéristiques



2 604
Associés



165 M€
Capitalisation



4 mois
Délai de
jouissance



**Versements
programmés /
Démembrement**

Frais

9,60 % TTC

Commission de
souscription

10,20 % TTC

Commission de gestion
annuelle

(du montant des produits locatifs HT encaissés
et les produits financiers nets)

3,60 % TTC maximum

Commission d'acquisition et de
cession sur les actifs immobiliers

(du prix d'acquisition HT ou de vente HT)

1,20 % TTC maximum

Commission de suivi et de
pilotage de la réalisation des
travaux

(du montant des travaux réalisés)

360 € TTC

Frais de dossiers à la charge du
vendeur, donateur ou ayant
droit en cas de cessions,
transferts directs et mutations à
titre gratuit

1,20 % TTC

Du montant total de la transaction
dans le cas de cession de parts sur
le marché secondaire

Risques

L'investissement dans la SCPI Foncière des Praticiens présente notamment **un risque de perte en capital, un risque de liquidité et un risque de durabilité**. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La durée de placement recommandée est de 8 à 12 ans.

L'ensemble des risques, des frais et des horizons de placement est détaillé dans les documents juridiques du fonds, disponibles auprès de la société de gestion ou sur www.groupemagellim.com/reim/scpi-foncières-des-praticiens et à consulter avant tout investissement.

SRI 3/7
Profil de
risque

En savoir + ?



Contactez nos
équipes



Visionnez le dernier
webinaire



Découvrez notre
page dédiée



**Acteur global de l'investissement et de la gestion
d'actifs immobiliers**

Près de
2 Mds€
encours sous
gestion*

86
fonds gérés*

170
actifs sous
gestion*

+ 6,5 K
Investisseurs*